

Communiqué de presse  
Le 24 septembre 2021



**VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE  
à 17h45**

**1 CONFÉRENCE À 2 VOIX**  
à l'Université de  
technologie de Troyes  
Grand amphithéâtre

ENTRÉE LIBRE  
Pass sanitaire obligatoire

**A la recherche de la  
vie extraterrestre**  
par **Michel Viso**  
Conseiller scientifique - Innovaxiom

**L'espace, des hommes  
et des lois...**  
par **Philippe Clerc**  
Référént conformité et éthique d'entreprise  
au Centre National d'Études Spatiales · CNES

  EUROPEAN  
UNIVERSITY OF  
TECHNOLOGY

« **A la recherche de la vie extraterrestre** »

*Conférence donnée par Michel Viso, Conseiller scientifique – Innovaxiom*

« **L'espace, des hommes et des lois...** »

*Conférence donnée par Philippe Clerc, Référént conformité et éthique d'entreprise au  
Centre National d'Études Spatiales - CNES*

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 17h45

à l'Université de technologie de Troyes (grand amphithéâtre).

*L'Université de technologie de Troyes (UTT), en partenariat avec le collège Eurêka de Pont-Sainte-Marie, propose une conférence à deux voix, ouverte au public, vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 17h45 à l'UTT (grand amphithéâtre).*



## « A la recherche de la vie extraterrestre »

Une astromobile prélève, sur la planète Mars, des échantillons qui seront rapportés sur Terre dans les années 2030. Des missions automatiques vont partir explorer les lunes glacées de Jupiter qui abritent sous d'épaisses couches de glace des océans d'eau salée. Nous allons lancer des télescopes spatiaux pour découvrir de nouvelles exoplanètes et essayer d'identifier les composants de leurs atmosphères éventuelles. Nous construisons au sol des télescopes toujours plus puissants. Bien sûr nous découvrirons énormément de mondes nouveaux, nous en comprendrons l'origine et l'évolution, nous utiliserons ces données pour comprendre l'évolution de notre système solaire et de notre planète. Mais surtout nous essaierons de comprendre comment la vie a pu émerger sur Terre et nous essaierons de découvrir si une forme de vie non terrestre a pu se développer sur un corps céleste voisin ou sur des planètes tournant autour d'autres étoiles.

C'est cette aventure passionnante que nous allons partager avec des mots simples et quelques belles images....

*Michel Viso après quelques années d'exercice vétérinaire a été sélectionné en 1985 comme spationaute par le CNES. Il travaille sur le projet Rhesus développé avec la NASA. Après son abandon en 1993, sans avoir eu l'occasion de voler, il devient responsable de la Physiologie animale et de la Biologie au CNES puis est chargé, en 2004, de l'Exobiologie et des exoplanètes. En juin 2021 atteint par la limite d'âge au CNES, il a rejoint Innovaxiom afin de poursuivre des activités de diffusion et de communication scientifique.*

## « L'espace, des hommes et des lois... »

*Après des études à Dijon en droit des affaires internationales, Philippe Clerc commence sa carrière au CNES, l'agence spatiale française en 1989. Il y occupe plusieurs postes jusqu'en 1998, dans les affaires juridiques, économiques, européennes, partenariales puis stratégiques. Il est alors détaché au ministère de l'enseignement supérieur comme directeur adjoint du Département Espace et où il va animer de 1999 à 2003 des réflexions sur les utilisations de l'espace pour la société et l'opportunité d'une loi sur les opérations spatiales en France dans le contexte européen. Après cette expérience, il rejoint le groupe Arianespace, l'opérateur commercial de lancement européen, leader mondial de ce marché, comme responsable juridique et directeur adjoint aux affaires institutionnelles. Il revient au CNES en 2007 pour y conduire des affaires juridiques de cet établissement public où il sera notamment chargé d'y superviser les travaux législatifs, réglementaires et européens liés à l'élaboration de la loi spatiale du 3 juin 2008.*

Nous allons partager avec lui sur les grands principes et les lois internationales qui régissent les activités humaines dans l'espace, à commencer par le traité de l'ONU sur le droit de l'espace le 27 janvier 1967. C'est cet acte fondateur qui ouvre la voie à une conquête spatiale pacifique, dans la coopération

internationale, alors que nous étions au plus fort de la guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS et juste avant les premiers pas sur la Lune de Neil Armstrong en juillet 1969 !

Ce grand traité a ainsi inscrit dans le marbre que *l'espace extra-atmosphérique, la Lune et les autres corps célestes* étaient libres d'exploration et d'utilisation, devaient être utilisés dans l'intérêt de l'humanité, rester vierges de toute arme de destruction massive, n'étaient pas appropriables par les Etats, que les gouvernements devaient y autoriser et contrôler les activités de leurs citoyens ou entreprises privées, et que chaque intervenant était responsable des dommages qu'il pouvait y causer par ses activités et s'obligeait ainsi à réparer les dégâts consécutifs.

Nous allons ainsi examiner comment ses grands principes s'appliquent aux activités des occupants des stations habitées en orbite ou sur d'autres planètes. Nous allons aussi aborder celles qui s'appliquent, sur Terre, aux manœuvres des satellites et aux services indispensables que ces véhicules nous apportent au quotidien sans que nous en soyons vraiment conscient.

**Entrée Libre.**

**Pour votre sécurité, le pass sanitaire vous sera demandé à l'entrée du campus.**

**Contact presse :**

**Delphine Ferry – [delphine.ferry@utt.fr](mailto:delphine.ferry@utt.fr) – 03 25 71 58 83**

**A propos de l'UTT : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)**

*Avec 3100 étudiants, l'Université de technologie de Troyes fait partie des dix plus importantes écoles d'ingénieurs françaises. L'UTT forme des ingénieurs en sept branches, des Masters en six parcours et des docteurs en trois spécialités. La politique de développement de l'UTT mise sur une recherche de haut niveau, axée sur deux thématiques transverses (Science et Technologies pour la Maîtrise des Risques, et Services et Industrie du Futur), et une stratégie internationale ambitieuse. L'UTT est membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieur (CDEFI), de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), et de la Conférence des Présidents d'Université (CPU). L'UTT coordonne l'Université de technologie européenne, EUt+. L'UTT fait partie du réseau des universités de technologie françaises, avec l'UTBM (Belfort-Montbéliard) et l'UTC (Compiègne) ainsi que l'UTSEUS, créée en 2005 sur leur modèle à Shanghai.*